

À Monsieur le Prof. Dr. Sinaïski  
Reçu en hommage de l'auteur  
M/100 11. Riga

## Epistolae et logistorici

en forme de journal non périodique, fondé en 1926  
par le prof. Dr. Vasili Sinaïski

N° 9—11

### *Théorie de la chronologie ancienne*

*civile et naturelle, appliquée à quelques institutions  
historiques, religieuses, juridiques, de folk-lore et  
d'historiographie*

par

**Vasili Sinaïski**

*professeur de l'Université Latvienne, ancien professeur  
à l'Université de Kiev (en Russie), membre de la Société  
d'histoire du droit, Paris*

Riga, 1931

Société «Aequitas», l'éditeur, Lettonie, Riga, Dzirnava ielā 31, dz. 50

Bibliothèque Maison de l'Orient



151519

# Théorie de la chronologie ancienne

civile et naturelle, appliquée à quelques institutions historiques, religieuses, juridiques, de folk-lore et d'historiographie.

Vasili Sinaïski

Docteur en droit, professeur de l'Université Latvienne.

---

## § 1. Quelques mesures servant à compter le temps dans l'ancienneté.

Aujourd'hui nous avons une seule mesure — l'année solaire juste (365 $\frac{1}{4}$  j. environ) et grâce à cela nous avons une seule chronologie. Mais il y avait dans l'ancienneté beaucoup de mesures servant à compter le temps et par conséquent beaucoup de chronologies.

A cause de l'existence de plusieurs chronologies, les mêmes événements ou faits étaient placés à des dates différentes, ce qui rend l'historiographie très compliquée.<sup>1</sup>

Pour jeter quelques rayons de lumière dans les ténèbres historiographiques il faut créer la science de la chronologie théorique. Cette tâche est très difficile, mais non impossible. 1<sup>o</sup> Nous avons maintenant beaucoup de livres qui sont dédiés à la matière de la chronologie universelle<sup>2</sup> et

---

<sup>1</sup> Voir V. Sinaïski, *Chronologie et historiographie de Rome dans leurs rapports mutuels* (Riga 1925 et *Acta Universitatis Latviensis* 1925 XII). L. Holzappel, *Römische Chronologie*. Leipzig 1885.

<sup>2</sup> J. Scaliger, *De emendatione temporum*, 1629; id., *Thesaurus temporum*, Amsterdam 1658; D. Petau, *De doctrina temporum*, Anversa 1703; Isaac Newton, *La chronologie des anciens royaumes*, Paris 1728; *Art de vérifier les dates*, 4 éd., Paris 1818—1844; L. Ideler, *Handbuch der mathem. und technischen Chronologie*, Berlin 1825/26; F. Brockmann, *System der Chronologie*, 1883; E. Mahler, *Chronologische Vergleichungstabellen*, 1889; R. Schram, *Chronologische und kalendariographische Tafeln*, 1908; F. Ginzler, *Handbuch der mathem. und technischen Chronologie*, 1906—1914; *Encycl. of Relig. and Ethics* III, 1910, s. v. Calendar; *Enciclopedia italiana*, VIII, 1930—1929, s. v. Calendario.

2° l'annalistique romaine garde beaucoup de survivances des chronologies anciennes qui nous aident à tenter de créer la théorie de la chronologie ancienne, certainement dans les lignes générales.

Mais tout d'abord regardons quelques mesures servant à compter le temps que pratiquait l'ancienneté.

Censorinus, grammairien et chronologiste romain du III<sup>e</sup> siècle nous communique (d. n. 19,5) les mesures suivantes: 1° l'an qui dure un mois (annus menstruus), pratiqué en Egypte et qui est le plus ancien (annus antiquissimus)<sup>1</sup>; 2° l'an de quatre mois (a. quadrimestris, ab Izone factus); 3° tout récemment l'an de XIII mois et 5 jours, institué par Arminon; 4° l'an de trois mois tantôt primordial chez Arcadiens (in Achaia, a. trimestris), tantôt institué par Horon; 5° l'an de six mois (a. semenstris, chez Cares et Acarnanes): un an où les jours augmentent de longueur et l'autre où ils diminuent de longueur; 6° l'an de dix mois (a. decemmenstris, Censor. d. n. 20,5) qui existait chez les anciens Romains ainsi que chez les Albins d'après Junius Gracchanus, Fulvius, Varro et Svetonius; on ajoute que cet an était de 304 jours (Censor., 20,5) et que l'an de dix mois existait non seulement à Rome, mais en Italie en général (Censor. 20,11). Cet an de dix mois ainsi que les autres comme «prioris», «civiles» furent corrigés plus tard apud gentes omnes (Censor. 20,11).

On connaît aussi l'an de treize mois (Censor. d. n. 18,2, v. encore Ginzell, l. c. S. 60).

On soupçonne l'existence de l'an civil de X mois. On croit aussi que cet an était inventé par les savants et demi-savants, car cet an de dix mois est irraisonnable: l'an naturel est égal à 12 mois de 354 ou 355 nuits (Censor. 20,8 et 22,8) et à 365 environ.<sup>2</sup> Mais cet an «vertens», naturel était aussi différent (d. n. 19,2; voir Tab. I).

<sup>1</sup> D. bimenstrem V, bimestrem, vulgo. Voir encore F. Ginzell, l. c. Bd. I, S. 212 (Theorie des ägyptischen Jahres).

<sup>2</sup> A propos de cela v. V. Sinaïski, Ueber das zehmonatliche Jahr (Epistolae et legistorici Nr. 6—7). Le malentendu est évident: on ne pense qu'à l'année naturelle solaire, mais les anciens comptaient aussi par l'année

Tab. I.

Philolaus . . . . .	364 <sup>1/2</sup>
Aphrodisius . . . . .	365 <sup>1/8</sup>
Callipus . . . . .	365
	1
Aristarchus Samius .	365 $\overline{\text{MDC XX III}}$
Meton . . . . .	365 <sup>5/29</sup>
Oenopides . . . . .	365 <sup>22/69</sup>
Harpalus . . . . .	365 et XIII heures aequinoctiales
Ennius . . . . .	366

Cette différence de l'année solaire était la cause de l'inexactitude des chronologies anciennes, dont Censorinus fait mention en parlant de Varro comme du sauveur de la chronologie romaine: *sed hoc quodcumque calignis Varro discussit, et pro cetera sua sagacitate nunc diversarum civitatum conferens tempora, nunc defectus eorumque intervalla retro dinumerans eruit verum lucemque ostendit, per quam numerus certus non annorum modo sed et dierum perspicipossit* (21,5).

Ce passage qui est tout à fait remarquable n'est pas assez apprécié par les savants modernes; mais il nous aide à pénétrer profondément l'énygme de la chronologie ancienne et surtout romaine.

## § 2. Dénombrement chronologique.

Au point de vue de la théorie de la chronologie, il faut distinguer: 1° le dénombrement des ans et 2° le dénombrement des jours ou des nuits. Prenons, par exemple, quelques dates de la prise de Troie et essayons de les expliquer à l'aide du dénombrement chronologique (v. Tab. II).

civile, comme mesure du temps. Cette dernière mesure est donnée surtout par le compte sidérique qui n'exigeait nullement le système duodécimal (v. Tab. IV).

Tab. II.

	a	b	c	d	e	f	g	h
Ans	366 1180,38=	365 <sup>1/2</sup> 1181,9=	365 <sup>1/4</sup> 1182,72=	365 1183,56=	364 <sup>1/2</sup> 1185,18=	364 1186,8=	360 1200=	324 1333,8
quelques dates de la prise de Troie	Castor Evse- bius 1180/1	Diodo- rus 1181/2	Erato- sphenus 1182/3	Cato Diony- sius 1183/1184	Soli- nus 1185/6			Timae- us 1333/4

Nous voyons par cette table<sup>1</sup> que la longueur de l'année solaire est différente (Tab. II a—h); en particulier, c'est Ennius qui comptait l'année égale à 366 jours et nuits. Ce qui concerne l'année de 324 nuits elle existait comme année basée sur le mois sidérique de 27 nuits  $\times$  12. Grâce à cette table on peut aussi comprendre que les sources nous donnaient les dates différentes de la prise de Troie et que ces dates n'étaient que les survivances des différentes chronologies du même événement. Ce résultat est très important: nous voyons que toutes ces dates ont leur raison et que la date 1182/3 n'est juste qu'au point de vue de l'an solaire juste. Nous voyons encore qu'il s'agit aussi de la période de 1200 ans «ronds» de 360 j. (Tab. II g) qui sont seuls les plus commodes pour compter le temps par année. Enfin, il est clair, qu'il y a différents calendriers suivant les différentes mesures et que à cause de cela il y a des intervalles (intervalla) chronologiques plus ou moins grands: 1° six ou sept ans (1186,8<sup>364</sup>—1180,33<sup>366</sup>), 2° 153/4 ans (1333,3<sup>324</sup>—1180<sup>360</sup>) etc. Cela est prouvé en particulier par Censorinus (d. n. 21,3) ... de tertio autem tempore fuit quidem aliqua inter auctores dissensio in sex septemve tantummodo annis versata.

<sup>1</sup> V. encore Vas. Sinaïski, Les XII tables au point de vue de la chronologie de Rome et de son calendrier (Riga 1926 et Acta Universitatis Latvien-sis XV) §§ 1 et 4.

§ 3. Modèle pour dénombrer le temps par jours à propos des dates différentes de la fondation de Rome.

Voici une question: 900 ans de 300 jours sont égaux à 739,21 ans de  $365\frac{1}{4}$  j. et 739,71 ans de 365 j. Combien d'ans de  $365\frac{1}{4}$  et 365 j. contiennent 900 ans de 295, 300, 304—305 jours de l'année qui sont donnés selon le système décimal et qui donc correspondent aux 354, 360, 364—366 jours de l'année selon

Tab. III.

a	b	c	d	e
Jours	Ans	Ans		Date de la fondation de Rome
354	$900^{295} =$	$726,89$ ou $=727\frac{1}{6}$ de $365\frac{1}{4}$ j.		728 (Ol. 12,4) Cincius Alimentus
	$900^{295} =$	$727,39 = 728\frac{1}{7}$ de 365 j.		
360	$900^{300} =$	$739,21 = 740\frac{1}{89}$ de $365\frac{1}{4}$ j.	} 1	
	$900^{300} =$	$739,71 = 740\frac{1}{89}$ de 365 j.		
364	$900^{308,8} =$	$747,43 = 748\frac{1}{7}$ de $365\frac{1}{4}$ j.	} 748 (Ol. 8,1) Fabius Pictor <sup>2</sup>	
	$900^{308,8} =$	$747,94 = 748\frac{1}{7}$ de 365 j.		
364,8	$900^{304} =$	$749,06 = 750\frac{1}{49}$ de $365\frac{1}{4}$ j.	} 750 $\frac{1}{49}$ Polybius, Nepos <sup>3</sup>	
	$900^{304} =$	$749,57 = 750\frac{1}{49}$ de 365 j.		
365	$900^{304,87} =$	$749,99 = 750\frac{1}{49}$ de $365\frac{1}{4}$ j.		751 (Ol. VII, 2) Polybius Nepos, Diodorus
	$900^{304,87} =$	$750,016 = 751\frac{1}{10}$ de 365 j.		
366	$900^{305} =$	$751,53 = 752\frac{1}{2}$ de $365\frac{1}{4}$ j.		752 (Ol. VII, 1) Cato, Dionys, Solinus, Eusebius
366	$900^{305} =$	$752,05 = 753\frac{1}{2}$ de 365 j.		753 (Ol. VI, 3) Varro, Atticus, Cicero, Velleius, Evtropius

<sup>1</sup>  $900^{300} = 762,6^{354}$  (Castor 763/4) et  $= 760,7^{355}$  (Syncellus, 760/1 Malalas 760/1, Evtropius et Piso 759/60)  $= 760^{360}$ .

<sup>2</sup> V. Denys, I, 74, Solinus, I, 27 (p. 11,2 Momms. Holzappel, R. Chr. 1885, S. 182).

<sup>3</sup>  $749\frac{1}{365} = 813\frac{1}{336}$  (Timaeus).

le système du décimal (v. Tab. III, comp. a et b), Comparons 300 j. et 305 j. Il y a une différence de 5 jours ou  $\frac{1}{60}$  (300:5). Donc, nous avons:  $900^{305} = 739,28 + \frac{1}{60}$  et  $900^{295} = 739,2 - \frac{1}{60}$ , ce qui donne 1°  $739,21 + 12,32 = 751,53^{365\frac{1}{4}}$  et  $739,21 - 12,32 = 726,89$  et 2°  $739,71^{365} + 12,32 = 752,03^{365}$  et  $739,71 - 12,32 = 727,39^{360}$ .

De même 4 jours (304—300) est  $\frac{1}{75}$ . Donc, 1°  $739,21 + 9,85 = 749,06^{365\frac{1}{4}}$  et 2°  $739,71 + 9,86 = 749,57^{365}$ . De cette manière nous avons la table suivante (v. Tab. III).

Nous voyons par cette table tout à fait remarquable l'origine évidente des différentes dates de la fondation de Rome et nous avons maintenant le moyen pour apprécier ces dates. Nous comprenons en particulier, que la tradition générale de 752 et 753 années est basée sur l'année de «*noster Ennius*» (Censor. d. n. 19,2), qui acceptait l'année de 366 jours et nuits ce qui donne la mesure de 305 j. pour 10 mois. Il est compréhensible aussi que la tradition du *Fabius Pictor* est basée sur l'année de 364 j. (l'année de 13 mois sidériques de 28 nuits) et que la date de la fondation de Rome en 728 que donne *Cincius Alimentus* est basée sur l'année lunaire de 12 mois ( $29\frac{1}{2}$  nuits  $\times 12$ , v. Tab. III, a).

Bref, les recherches chronologiques des anciens deviennent claires pour nous. Et nous pouvons dire que la date de *Caton* est plus admissible pour nous que celle de *Varron*, car  $751,53^{365\frac{1}{4}}$  au lieu de  $752,05^{365}$  correspond au compte solaire juste.

Enfin, il est intéressant de noter que  $274\ 500$  j. ( $305 \times 900$ ): $365 = 752$  ans et 20 jours. Ce reste de 20 jours nous explique que selon les anciens Rome fut fondée le 21 avril (comp. Palilia) de l'année 753.<sup>1</sup>

Mais ce n'est pas tout, grâce au dénombrement, nous voyons clairement qu'il y a au moins deux chronologies fondamentales

<sup>1</sup> L'ère qui a pour point de départ la fondation de Rome commence 11 jours avant les calendes de mai, ou le 21 avril 753, 3-e année de la 6-e olympiade, suivant le témoignage de *Varron* cité par *Plutarque* (Rom. § 12). L'an 753 de Rome correspond à l'an 1-er avant J.-C. et l'an 754 à l'an 1-er après J.-C.

romaines: l'une était basée sur le système duodécimal (ère troyenne, tab. II) et l'autre sur le système décimal (ère latine, tab. III).

#### § 4. Systèmes chronologiques.

On peut définir le système chronologique comme complexe des chronologies unifiées par une mesure commune c'est à dire par l'année d'un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize mois (voir Tab. IV).

Tab. IV.

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m
An de 1 mois	13 m.	12 m.	11 m.	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.	4 m.	3 m.	2 m.
n	(30,5)	366	(335,5)	305	(274,5)	(244)	(213,5)	(183)			(91,5)	
o	(30,458)	365 $\frac{1}{2}$		(304,58)	(274,12)							
p	(30,437)	365 $\frac{1}{4}$		(304,37)	(273,93)			(182,62)				
q	(30,416)	365		304,(16)	(273,74)							
r	(30,375)	364 $\frac{1}{2}$		(303,75)	(273,37)							
s	30	360	330	300	270	(240)	210	180	(150)	120	90	60
t	(29,53)	(354,37)		(295,3)	(265,77)							
u	29,5	354	(324,5)	295	265,5	(236)	(206,5)					59
v	29	348		290	261	(232)	(203)					
w	28	364	336	(308)	280	(252)	(224)					
x	(27,32)	355	(327,32)		(273,2)	245,8	(218,56)					
y	27	351	324		270	(243)	(216)					

Par cette table nous comprenons beaucoup de faits chronologiques qui restent jusqu'à présent sans explication persuasive.

Par ex. on s'étonne que les anciens comptaient l'an lunaire tantôt de 354, tantôt de 355 j. (comp. Ginz el). Censorinus dit (22,8): maiores quoque nostri idem sunt aemulati, cum annum dierum CCCLV haberent (v. encore chez lui, 20, 4 et 9).

Mais nous voyons que l'an de 354 est lunaire synodique (exactement 354, 37), tandis que l'an de 355 est lunaire sidérique, juste ( $273,2 \times 13$ ). De même l'origine de l'an de 364 nuits est aussi clair ( $280 \times 13$ ). Or, on peut bien s'expliquer que le soleil de l'an passé meurt à la 364<sup>e</sup> nuit et qu'il ressucite au troisième jour c'est à dire après les jours 364 et 365 au 366<sup>e</sup> jour. Nous voyons aussi que le système solaire de 9 mois est presque le même que celui de 10 mois sidériques (v. Tab. IV e. n—r et d—x).

De même nous comprenons facilement l'expression que nous trouvons assez souvent dans le folk-lore russe: le règne de trois-dizaines au lieu du règne de trois-neuvaines et le contraire. En effet, selon le système décimal l'an lunaire sidérique de 270 nuits ( $27 \times 10$ ) est en même temps l'an de 270 jours d'après le système nonuple ( $30 \times 9$ , comp. tab. IV d—y et e—s), ce qui correspond aux chronologies basées aussi sur un mois de 27 nuits (trois-neuvaines) et 30 jours (trois-dizaines). Mais la signification de la table IV ne se borne pas à ces faits de la religion, folk-lore etc. Elle est importante pour éclaircir les dates tout à fait incompréhensibles jusqu' à présent (v. § 5).

### § 5. Les nombres d'années extravagantes.

Nous avons dit, que les mesures du temps étaient mensuelles et que l'an le plus ancien en Egypte était égal à un mois ou deux mois (§ 1). Mais la mesure pouvait être aussi le jour ou la nuit, de même le jour entier. Ce compte du temps était un des plus sûrs, et peut être sacré. Il y a dans le folk-lore quelques indications sur ce compte par jours et par nuits; par ex., on comptait par les grains qu'on mettait dans une cruche.<sup>1</sup> Mais ce n'est pas tout. La notion de l'annus est plus large qu'on pense aujourd'hui. L'annus est la mesure du temps qui est passé (comp. Walde, Lat. etym. Wörterb.). En russe, en bulgare *god* ne signifie pas seulement le temps de XII mois, mais le temps

<sup>1</sup> Comp. encore V. Sinaïski, Folk-lore juridique (Acta Univ. Latviensis, 1931).

en général; en osk-umbrien le mot *a k n o* (anno) signifie aussi le temps de la fête de la victime.

Tout cela est confirmé par la notion de l'*annus civil*, opposé à l'*annus naturel*, *vertens*, *totus*. Il en suit qu'il n'est pas nécessaire de comprendre toujours l'*a n* dans la conception contemporaine de ce mot, mais il faut analyser cette notion, surtout quand les sources nous donnent les nombres mythiques: extravagamment grands ou petits. Par conséquent la notion *jour ou nuit* ne signifie pas seulement le temps naturel de quelques heures de la lumière ou des ténèbres, mais aussi la période du temps. Comp. Genèse (I, 5): Et Dieu nomma la lumière, jour; et il nomma les ténèbres, nuit. Maintenant analysons quelques nombres extravagamment grands.

Selon Beròse (Fragm. histor. Graecorum ed c. Mueller, II p. 499) il y a 432.000 ans ou 120 sara pendant lesquels régnaient 10 rois ce qui fait que le règne d'un des dix rois dura en moyenne 43.200 ans.

Mais si nous supposons que 432.000 mesures sont les jours entiers, alors nous aurons exactement la période dont nous avons déjà parlé:  $1182,72^{365\frac{1}{4}}$  ou  $1200^{360}$  (Tab. II), car  $360 \times 1200 = 432.000$  jours entiers. Cette supposition s'accorde avec l'idée des catastrophes: la prise de Troie et le déluge. L'idée de catastrophe comme fin de la période est bien connue aussi aux agadistes: la catastrophe par feu ou par eau doit avoir lieu tous les 1656 ans.<sup>1</sup> Mais  $1200^{360} = 1655,3$  de 261 nuits ( $29 \times 9$ ).<sup>2</sup>

Tout cela est plus clair grâce à la table suivante (v. tab. V).

<sup>1</sup> Voir V. Sinaïski, Von Adam bis zu Jesu Christo. Zur Chronologie und Historiographie der Bibel (Epistolae et logistorici Nr. 2—5, Riga 1927, S. 19). Cette explication est prouvée par le temps du déluge du monde qui avait lieu d'après la Bible après 600 ans de la vie de Noé qui était le dixième patriarche ainsi que le dixième roi était Sisoufros (Atrahasis, Noé babylonien) quand avait lieu le déluge du monde.

<sup>2</sup> Comp. la mesure: 260 jours et nuits (tonalamatl) cher les habitants anciens de l'Amérique centrale (v. Ginz el, l. c. I, S. 436).

Tab. V.

	a	b		c		d		e	f
		Naissances Gen. 4		Beròse					Sara
1	Adam . . .	130	1— 130	100	1— 100	98,4	1— 99	Aloros	10
2	Seth . . .	105	130— 235	30	100— 130	29,5	99— 129	Alaparos	3
3	Enosh . . .	90	235— 325	130	130— 260	128,4	129— 257	Amelon	13
4	Kénan . . .	70	325— 395	120	260— 380	118,2	257— 375	Ammenon	12
5	Mahalaleel	65	395— 460	180	380— 560	177,4	375— 553	Megaloros	18
6	Jéred . . .	162	460— 622	100	560— 660	98,4	553— 651	Laonos	10
7	Hénoc . . .	65	622— 687	180	660— 840	177,4	651— 829	Evedoragos	18
8	Méthushélah	187	687— 874	100	840— 940	98,4	829— 927	Amempsinos	10
9	Lémec . . .	182	874—1056	80	940—1020	78,8	927—1006	Otiartes	8
10	Noé . . .	500	1056—1556	180	1020—1200	177,4	1006—1183	Sisoufros ou Noé babylonien	18
	Déluge . . .		261 1556—1656	—	360 1200	—	365 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> 1183	—	—

Nous voyons par cette table que le déluge qui avait lieu après 432.000 ans (= jours entiers) c'est à dire en  $1200/1^{360}$  (Tab. V c) correspond à la date de la naissance de Sem à 1556 (Tab. V b) ce qui nous donne environ 350 ans de la vie de Noé après le déluge (Gen. 9,28) en  $1200^{360}$  et ce qui nous donne aussi le temps du déluge en  $1656^1$  (1655,3) de 261 nuits. De plus nous voyons que l'an de la naissance de l'Otiartes  $1006^{365\frac{1}{4}}$  (v. Tab. V d) correspond à la date de la naissance de Noé en 1056 ce qui fait que Noé avait 600 ans quand le déluge avait lieu selon la chronologie de l'année de 261 nuits. Pour concilier les chronologies différentes, le rédacteur admit que Noé vécut 600 ans avant le déluge et 350 ans après le déluge. Ce n'est pas ici qu'il faut analyser toute la Ve table, mais l'utilité de compter 432.000 ans comme mesure de jours entiers est assez prouvée, je crois.

### § 6. Idée de la grande année (révolution du temps).

Nous avons vu que les mesures comme bases chronologiques peuvent être tout à fait différentes: 1° le jour, la nuit, le jour

<sup>1</sup> Voir Martin Thilo, Die Chronologie des Alten Testaments. Barmen 1917 S. 21 u. 24.

entier, 2<sup>o</sup> les mois: ronds, synodiques, sidériques, 3<sup>o</sup> les ans: solaires, ronds, synodiques et sidériques, 4<sup>o</sup> le complexe des ans (le lustre, le saros etc.). Censorinus nous dit: tempus autem non diem tantummodo vel mensem vel annum vertentem apello, sed et quod quidam lustrum aut annum magnum vocant et quod saeculum nominant (16,2).

Quelle est l'idée de la grande année? — c'est une question qui reste sans explication définitive. Comme nous venons de dire, il y a beaucoup de mesures pour compter le temps.

Afin de les concorder au point de vue de la chronologie, il faut répéter une mesure quelconque jusqu'à ce que le point de départ coïncide avec la fin de cette mesure.

Par exemple il faut prendre 1461 fois la mesure de 365 j. (annus canicularis) pour que le retour du commencement ait lieu. En effet, l'année solaire juste a  $365\frac{1}{4}$  j. Donc  $365\frac{1}{4} - 365 = \frac{1}{4}$ ;  $365\frac{1}{4} : \frac{1}{4} = 1461^{365}$  (dei annus magnus, Censor. 18, 11; 21, 11). Cette révolution du temps a lieu grâce au retard de l'an de 365 j. en  $\frac{1}{4}$  du jour entier chaque année. Et cela nous donne que  $1461^{365}$  ans sont égaux à  $1460^{365}\frac{1}{4}$  ans.<sup>1</sup>

Le retard a lieu chaque fois que la mesure servant à compter est moindre que l'autre mesure coïncidant à celle qui sert de commencement aux cercles.

Prenons quelques exemples. La mesure de 270 nuits, dont le commencement coïncide avec la mesure ronde de 360 nuits, doit être répétée quatre fois selon notre règle précédente ( $360 - 270 = 90$ ;  $360 : 90 = 4$ ), à savoir  $270 \times 4 = 1080 : 360 = 3$ . Par conséquent nous avons aussi un an de retard et le grand an de 4 ans de 270 nuits est égal à 3 ans de 360 nuits.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> F. Ginzell, l. c. I, S. 187 et suiv.

<sup>2</sup> La formule est la suivante: 1<sup>o</sup>  $G_s = \frac{C}{C-S}$  2<sup>o</sup>  $G_c = \frac{C}{C-S} - 1$ ; 3<sup>o</sup>  $G_s = G_c$   
 $G_s$ =grande année de mesures servant à compter;  $G_c$ =celle de mesures „coïncidentes“;  $c$ =mesure „coïncidente“;  $s$ =mesure servant à compter.

On ne comprend pas jusqu'à présent ces énigmes de la chronologie grecque: 1° l'enneaèdre, ou 9 ans est en même temps octaèdre, 8 ans ( $9=8$ ). 2° l'enneaèdre divisée par deux nous donne la pentaèdre, 5 ans ( $9:2=5$ ). 3° la pentaèdre divisée en deux nous donne la tetraèdre, 3 ans ( $5:2=3$ , v. L ü b k e r s lexicon). Tout cela est compréhensible au point de vue de la théorie de la chronologie.

L'octaèdre des ans solaires justes était égale à 2922 j. Si nous divisons ce nombre par 9, nous obtenons 324,6... mais en effet l'an sidérique de 324 nuits (v. Tab. IVb)  $\times 9=2916:8=364\frac{1}{2}$ , ce qui nous explique probablement que Philolaus (v. Tab. I) comptait l'an naturel de  $364\frac{1}{2}$  (Censor. 19,2). Donc  $8^{364\frac{1}{2}}=9^{324}$ . De même l'an de 327,8 (v. Tab. IV)  $\times 9=2950,2$  ce qui donne 10 années de 295 nuits (v. Tab. IV). D'abord les jeux piphiques et olympiques avaient lieu chaque enneaèdre, et c'est plus tard qu'on divisait l'enneaèdre en deux parties — pentaèdres. Donc:  $9^{327,8}:2=5^{295}$  ou 1475 nuits. Si nous ôtons de 1475—1461 (quatre ans solaires justes) nous obtenons 14 nuits de plus et ce reste nous explique que le lustre était à Rome de 4 ans (solaires) bien qu'il était nommé quinquennalis (5 ans lunaires de 295 nuits, Sinaïski) et que le bail se renouvelait tacitement (relocatio tacita) non pas immédiatement après le lustre, mais 14 jours après (annus magnus quinquennalis).<sup>1</sup> On divisait enfin la pentaèdre en deux parties ce qui fait la tetraèdre. En effet, divisons  $1475:2=737,5:3=245,8$ . Ces 245,8 nuits (v. Tab. IV e) ne sont que  $27,32 \times 9$  ou l'année sidérique d'après le système nonuple. Donc,  $5^{295}:2=3^{245,8}$ . Les résultats sont importants. Nous comprenons maintenant qu'on divisait 9 ans en deux et obtenait 5 ans et qu'on divisait aussi ces 5 ans en deux parties et obtenait 3 ans. Il me semble que l'idée de la grande année est tout à fait claire:  $9=8$ ,  $10=9$  et  $6=5$ .

<sup>1</sup> V. Sinaïski, Chronologie l. c. § 3. Comp. Niebuhre, Hist. de Rome, I p. 727 ( $304 \times 6:365=5$ , v. Ruelle, en Diction. antiquités par Saggio, I, 2 p. 1133).

Mais, nous avons vu que 8 ans solaires justes de  $365\frac{1}{4}$  ne correspondent pas exactement à 9 ans lunaires sidériques. C'est à cause de cela, qu'on faisait en général l'intercalation, dont parle Censorinus (18). Par ex. on intercalait successivement 22 et 23 jours tous les deux ans lunaires de 354 nuits pour obtenir la révolution coïncidente. A savoir  $354+354+22$ ,  $354+354+23=1461$  ou 4 ans solaires justes. L'intercalation était l'office des prêtres, mais elle était en effet contre la nature divine (fas). Grâce à cela, à l'exception des comptes civils, on n'intercalait pas volontairement et la grande année était le seul moyen pour concorder les calendriers et introduire les fêtes et cérémonies à propos de la révolution du temps. Cela nous montre que la grande année était en même temps la période lustrale, cérémoniale. Alors on pardonnait aux débiteurs, car les dieux pardonnaient nos péchés; la grande année était par conséquent le temps de l'action.<sup>1</sup> L'idée de saldo laïque et lustrale cachée dans le grand an était surtout claire chez les Hébreux (§ 7): la grande année de repos.

### § 7. Grande année chez les Hébreux selon le système septénaire.

On sait que les Hébreux pratiquaient deux grandes années, dont nous parle la sainte Bible: une de 7 ans et l'autre de 50 ans (Lé v. 25, 3—13). La question de savoir, d'où viennent ces grandes années qui finissaient à la septième et cinquantième année, comme un sabbat à l'Éternel, comme un sabbat de repos pour la terre. Il est intéressant de noter qu'on interdisait absolument aux Hébreux de semer, de moissonner, de vendanger pendant la 7<sup>e</sup> et la 50<sup>e</sup> années; mais la 49<sup>e</sup> année, c'est à dire la 7<sup>e</sup> année de la 7<sup>e</sup> grande année, n'était donc pas un sabbat de repos pour la terre.

<sup>1</sup> Voir chez moi l'origine du jubilé (en letton, Jurists 1929) et Folk-lore juridique (l. c.).

Cette discordance est évidente (E x. 21, 2, D e u t. 31, 10, L é v. 25, 20) et très importante pour faire l'analyse de l'origine de deux années du sabbat au point de vue de la théorie de la chronologie.

Selon le système septénaire, nous avons  $30 \times 7 = 210$  j. pour un an (v. Tab. IV g),<sup>1</sup> ce qui donne pour 70 mois (2100 j.) dix ans de 210 j. ou sept ans de 300 j. Il faut ajouter à 2100 j. encore une semaine de fête (L é v. 23, 41) et diviser ces 2107 j. par 6 pour obtenir 351 j. dans une année (voir Tab. IV a). Avec cela s'accorde qu'on ajoutait par deux fois une semaine pendant une année (L é v. 23, 6, 41), pour obtenir l'année solaire:  $351 + 14 = 365^e$  ou le  $366^e$  j. (8<sup>e</sup>: L é v. 23, 36). Or, 7 ans de 300 j. + 7 jours de repos sont égaux à 6 ans de 351 j. de même qu'en Egypte, par ex.,  $1461^{365} = 1460^{365\frac{1}{4}}$  ce qui fait une année de Dieu (voir ci-dessus). Maintenant on peut expliquer l'origine de l'année du sabbat (L é v. 25, 6) ou de l'année de Dieu — un sabbat à l'Eternel (L é v. 25, 2). Cette année de 300 j. est la septième qui doit être finie par une semaine de la fête, du sabbat.<sup>2</sup> Pendant cette semaine on interdisait de semer, de moissonner, de vendanger. Grâce à cette semaine de repos la septième année était nommée année de repos pour la distinguer des autres 6 ans. Tout cela est prouvé par les mots suivants de Moïse : au bout de sept ans, à l'époque de l'année de relâche à la fête des tabernacles (D e u t. 31, 10).

Mais si toute l'année est sabbat, alors la question suivante se soulève: «Que mangerons-nous la septième année, si nous ne semons point etc. (L é v. 25, 20)?» La réponse est telle : Je vous enverrai ma bénédiction la sixième année, et elle donnera une récolte pour les trois ans... et vous mangerez de l'ancienne récolte jusqu'à la neuvième année (L é v. 25,

<sup>1</sup> A propos de l'année de 210 jours (Wuku) v. Ginzler, l. c. I, S. 418, 458, où il s'agit du système du compte chez les anciens habitants de l'Amérique centrale.

<sup>2</sup> La règle annuelle était affaiblie par le repos pendant le premier et le huitième jour seulement (L é v. 23, 35—36).

21, 22). Des nouvelles questions se soulèvent : 1<sup>o</sup> pourquoi s'agit-il de «trois ans», 2<sup>o</sup> pourquoi y a-t-il assez de pain jusqu'à la neuvième année?

Nous avons vu, que 7 ans de 300 j.+une semaine sont égaux à 6 ans de 351 et 10 ans de 295 j. Or, nous avons  $7^{300}=6^{351}=10^{295}$  ce qui rend 1<sup>o</sup> trois ans «de l'ancienne récolte» ( $10-7=3$ ) et 2<sup>o</sup> neuf ans ( $6+3$ ), car  $7^{300}$  ans avec une semaine de repos sont égaux à  $6^{351}$  ans.

Tout cela est confirmé par l'origine de la cinquantième année du sabbat (Lé v. 25, 8—15). A savoir,  $49^{300}$  ans+49 jours de repos sont en somme 14749 j. ou 50 ans de 295 j.

Ainsi cette cinquantième année de 295 j. (v. Tab. IVd) de même que  $49^{351}$  année est l'année de Dieu, ou un sabbat à l'Éternel (v. Tab. VI) et il n'y a pas la discordance des sources, dont nous avons parlé.

Tab. VI.

a	Jours . . .	210	295	300	351	Intercalations
b	Ans (mesure)	(10)=		7	= (6)	semaine de repos
		(100)	=	(70)	= (60)	
c	Périodes . .	(70)	=	50	= 49	= (42) 7 semaines de repos
d	Périodes . .	(700)	=	(500)	= (490)	= (420) 70 semaines de repos
e	Périodes . .	(3000)	=	(2100)	= (1800)	700 semaines de repos

Il suit de cette table que le système septénaire est très important pour comprendre la chronologie si originale. 1<sup>o</sup> Nous voyons que les périodes  $700^{210}$ ,  $500^{295}$ ,  $490^{300}$  et  $420^{351}$  sont égales, de même que les ans  $100^{210}=70^{300}$  et  $60^{351}$ . 2<sup>o</sup> Nous avons les intervalles 900 ( $3000-2100$ ), 1200 ( $3000-1800$ ) et surtout 300 ( $2100^{300}-1800^{351}$ ), comme ans de repos.

C'est, peut être, pour la première fois, qu'on peut bien éclaircir l'origine de la légende du sommeil des sept jeunes

gens d'Ephèse pendant 300 ans.<sup>1</sup> Ces sept jeunes gens étaient, d'après la légende, les « calculateurs du septième nombre ». En effet, les ans  $2100^{300}$  sont donnés comme  $300^{300}$  ans  $\times$  par 7. Certainement cette légende est plus compliquée au point de vue des différents systèmes chronologiques.

Mais l'idée du sommeil est claire; c'est l'idée de repos, c'est à dire de 300 années de repos ou sabbat. Si les jeunes gens sommeillent 300 ans sans interruption, cela est donné par la différence des chronologies  $2100^{300}$  ( $300 \times 7$ ) et  $1800^{351}$  ( $300 \times 6$ ).

Mais il y a encore une question, c'est de savoir, quelle est l'origine du système septénaire?

La question est compliquée et très discutable.<sup>2</sup> Je crois que peut être les racines de ce système ancien sont données par la nature, ainsi que le système décimale est basé sur les doigts des deux mains. Dans ce but on utilisait comme mesure la tête qui a 2 yeux, 2 narines, 2 oreilles et une bouche, en tout 7. Or, on comptait par tête, c'est à dire par 7. Selon le principe de répéter la même mesure nous avons 49. Ces  $49^{300}$  ans avec les 49 jours de repos comme nous avons vu (Tab. VI) sont égaux, d'après le système décimal, à  $50^{295}$  ans ( $29,5 \times 10$ ). Le folk-lore garde les traces du compte par têtes. Nous trouvons en Russie dans les anciens manuscrits des images de la croix ayant 33 et 44 têtes. Une de ces têtes est représentée en forme de crâne, les autres par des cercles. Les croix avec les têtes symbolisent, je crois, l'âge de Jésus-Christ de 33 années et d'environ 50 ans (v. Jo an. 8, 57 : tu n'as pas encore cinquante ans). On comptait aussi par 40 ans. On raconte dans un conte populaire russe qu'il y a 38 têtes sur la clôture,

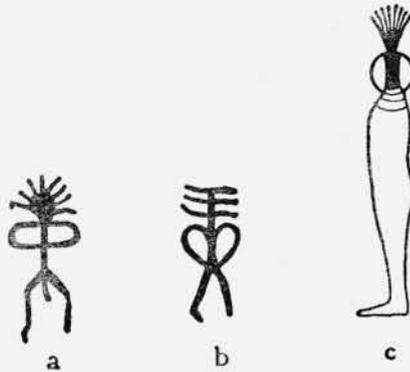
<sup>1</sup> Voir Krimski, Sept jeunes gens qui dorment à Ephèse M. 1914 (en russe) avec les sources.

<sup>2</sup> Voir par ex. Kirfil, Kosmographie der Inder, Bonn 1920 (S. 32).

mais il faut encore deux têtes pour finir le compte (S o k o l o v i, l. c. p. 123).

Une énigme existe en Sibérie (chez les nomades jaunes — Ouïgouri<sup>1</sup> : il y a un arbre avec 9 trous, qu'est-ce que c'est? devinez, Réponse — l'homme ayant 9 trous: deux yeux, deux narines etc. L'arbre est le signe du compte des années, de même l'homme est la mesure de l'année.<sup>2</sup> Et encore il y a beaucoup de symboles qui signifient les mesures du temps par tête, bien que le nombre de division est aussi huit et six (v. Tab. VII a, b et c).

Tab. VII.



La tête concoure avec la main (ou l'arbre), mais la main remplace la tête (v. Tab. VII, c; chez Wirth, S. 327 v.).

Ainsi l'homme entier est une mesure du système 9, mais sa tête — celle du système 7; les doigts des mains de l'homme — celle du système 10 (30 ou 28, v. Tab. VIII et note) ou les doigts des mains et des pieds ensemble — celle du système 20 de même 60). Comp. par ex. en français: quatrevingt=80.<sup>3</sup> Il s'agit aussi d'un temple à onze

<sup>1</sup> Jivaja starina, 1914, S. — Pbg., p. 313.

<sup>2</sup> Voir encore Wirth, Der Aufgang der Menschheit, Jena 1928.

<sup>3</sup> En Amérique les Indiens comptent par les mains, les pieds et l'homme (Berlin, Les sauvages, Moscou en russe, p. 220 et Ginzel, l. c. I. S. 433).

portes ce qui signifie les onze orifices du corps: les deux yeux, les deux oreilles, les deux narines et la bouche, les deux orifices inférieurs, le nombril et l'orifice au sommet du crâne.<sup>1</sup> C'est une tentative artificielle de concorder le zodiaque de 11 signes avec la notion primordiale de l'homme comme mesure servant à compter le temps. Enfin, il est intéressant de remarquer qu'on discutait à Rome à propos de la tête du cheval (l'equus october) qui était le symbole de l'année. Au point de vue de l'origine des mesures, ayant sa base dans l'homme, analysons le système décimal en particulier pour démontrer l'importance de cette question (v. § 8).

#### § 8. Système décimal des mesures de trois, trente etc. et la constitution quiritaire à Rome.<sup>2</sup>

La constitution quiritaire était basée sur la division par trente, qui est donnée comme la multiplication de trois par dix. En effet, il y a à Rome trois et trente tribus, trente curies, trente chevaliers dans une turme, trente vestales, trente sanctuaires (trente argéiens, cela est discutable),<sup>3</sup> trente licteurs, trente vaches comme victime quiritaire etc. De même trente multiplié par 10 nous donne 300, à savoir 300 sénateurs, 300 décurions (discutable), 300 Fabiens qui ont péri, 300 chevaliers divisés en 10 turmes (equites, comp celeres) et enfin 3000 milites dans une légion (300×10). Toutes ces divisions par trois, trente, trois cents etc. sont fondamentales pour la constitution quiritaire à Rome.

Ce n'est pas étonnant que nous rencontrons ces nombres 3, 30 et 300 dans la chronologie romaine (v. Verg. Aén. I, 265 et

<sup>1</sup> Neuf upanishades, trad. de E. Marcault Paris 1922 p. 17, note concernant kathopanishad et p. 69.

<sup>2</sup> V. Sinaïski, La cité quiritaire (Riga 1923) et encore: La cité populaire (Riga 1924 et Acta Universitatis Latviensis VII et X).

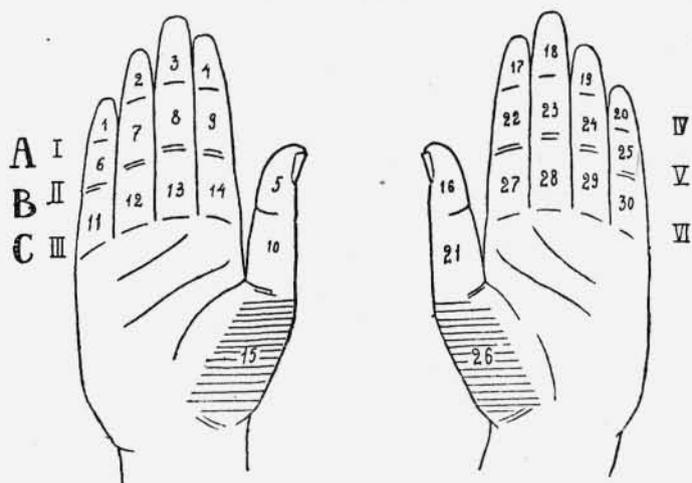
<sup>3</sup> Voir Adolf Groth, Der Argeerkultus (Klio 1928, Nr. 3), S. 303 ff. V. Sinaïski, La cité quiritaire, § 1 et La cité populaire § 15, Rome et son droit, § 7. 35.

suiv.). Or, une grande question se soulève : d'où vient cette division par trente?

Les hommes ont dix doigts (cinq doigts à chacune des deux mains), mais chaque doigt est composé de trois phalanges, ce qui fait pour dix doigts 30 phalanges<sup>1</sup>. De même le système de compte par 60 est dérivé de 20 doigts et 60 phalanges (trente aux mains et trente aux pieds), ce qui rend l'homme, comme mesure par 30 et 60.

Cette explication de l'origine de la division par trente s'affirme par la table suivante (v. Tab. VIJ).

Tab. VIII.



Nous voyons par cette table que : 1° il y a trois rangs de phalanges ou 3 tiers (v. A B C) ce qui correspond dans la constitution quiritaire aux 3 tribus (Ramnes, Tities et Luceres). 2° Il y a trente phalanges qui sont divisées par ces tiers en dix de même que trente curies à Rome ont été divisées par trois tribus, d'où vient aussi que la tribu quiritaire correspond évidem-

<sup>1</sup> On comptait aussi par 28 (comp. le mois sidérique) ce qui correspond à 28 phalanges proprement dit, ou à 14 phalanges de chaque main, si on ne comptait que deux phalanges du pouce.

ment à un tiers de la totalité.<sup>1</sup> 3° Il y a six parties si nous prenons la division par tiers de chaque main séparée ; de même la cité quiritaire est divisée aussi en six parties (Ramnes, Titius, Luceres primi et secundi) ainsi que trente vestales ont été divisées en six parties (sex Vestae). 4° Il y a trois lignes de phalanges ce qui correspond à trois tribus et ainsi la structure de la légion romaine correspond à cette division par trois lignes. 5° En multipliant trente, comme mesure fondamentale, par 10 doigts nous avons trois cents phalanges. Tantôt cent phalanges pour chaque tiers, tantôt 150 phalanges pour chacune des mains, c'est à dire primi et secundi ; ce qui correspond à la division des 30 sénateurs à Rome en majores et en minores. 6° Les 30 phalanges divisées par 5 donnent 6 ou au contraire divisées par 6 donnent 5 ; mais évidemment 30 phalanges ne sont pas divisées par quatre et nous voyons clairement l'origine de la diminution du nombre de 30 sanctuaires tantôt jusqu'à 24 sanctuaires, car le nombre 30 n'est pas divisé par 4 tribus urbaines, tantôt jusqu'à 27 (le mois sidérique, v. A. Groth l. c.)<sup>2</sup>

Bref, nous voyons que la constitution fondamentale des quirites est basée sur le système naturel du compte par deux mains. Ce résultat de coïncidence frappante est la meilleure preuve au profit de la primordialité de la chronologie romaine basée sur les

<sup>1</sup> V. Sinaïski, Rome et son droit théocratique et laïque, considérée au point de vue de la mythologie, de l'historiographie et de l'histoire (Riga 1928 et Acta Univ. Latv. XIX), § 8. 36: „de même nous trouvons les divisions par trente à Athènes où il y avait dans chacune des XII phratries 30 gens. Les auteurs comparent cette division avec celle de l'année“, ce qui donne 4 tribus au lieu de 3 tribus (voir encore § 8. 37).

Voir V. Sinaïski, La cité quiritaire, Riga 1923, § 8.

<sup>2</sup> En effet tout le territoire de la cité quiritaire était divisé en 5 parties par 6 sanctuaires (v. V. Sinaïski, La cité populaire, tab. XXXV), au lieu de 4 parties par 6 sanctuaires. La théorie de Wissowa: l'origine de la fête des Argéiens plus récente (en partie discutable, comp. A. Groth, l. c.) ne peut pas affaiblir le système de XXX sanctuaires des XXX curies sacrées ce qui s'accorde avec toute la constitution quiritaire. Et d'autant plus, que la division de la ville par 30 curies sacrées existait avant la création de la fête des Argéiens à Rome si on admet la théorie de Wissowa.

divisions par trois périodes (correspond à 3 tribus) par 300 ans dans la période, et 900 ans pour trois périodes (v. tab. III). C'est à cause de cela, je crois, que la chronologie romaine basée sur l'année de 300 jours est la plus ancienne (Castor, Syncellus, Malalas, Evtropius, v. tab. III, note).

### § 9. Système décimal appliqué aux tables des rois romains.

On apprécie la chronologie des rois romains comme résultat de la simple spéculation des anciens savants et demi-savants. Mais les tables des rois romains ont leur base dans le compte de temps, ce qui découle clairement de la théorie de la chronologie. La plus ancienne chronologie des Romains est quiritaire comme basée sur le compte par les mains et qui nous donne, comme nous avons vu dans le § 3, 900 ans avant Jésus-Christ. Ce nombre de 900 ans est connu à «noster Ennius» comme chronologie de la fondation de Rome entre 870—880 ans. A savoir 295 jours multipliés par 900 ans et divisés par 305 j. (l'année d'Ennius selon le système décimal) nous donne la date de la fondation de Rome en  $870/1$ . Nous avons cette date:  $873/4$  si nous divisons par 304 j. (Varro et Macrobius). Ces  $870/1$  ou  $873/4$  ans sont égaux à  $727/8$  ans solaires de 365 j. selon le système duodécimal. C'est d'après Al. Cincius que nous avons la date de la fondation de Rome en  $728/9$ .<sup>1</sup>

De cette manière on peut voir l'origine de la date  $813/14$ <sup>336</sup> de la fondation de Rome av. J. Chr. (Timaeus, v. Tab. III, note 3) ce qui correspond à  $749/50$ <sup>385</sup>. Mais la théorie de la chronologie nous donne des rapprochements encore plus frappants. Voici une table, basée sur  $900^{270}$  ans (243.000 j.) qui sont égaux à  $686$ <sup>354</sup>.  $692$ <sup>351</sup> etc. (v. Tab. IX).

<sup>1</sup> V. Sinaïski, Chronologie, §§ 6—7; Les XII tables § 5 (v. tab. IX).

Tab. IX (approximative, 900<sup>270</sup>).

	a	b	c	d	e
		Diffé- rence	Chronologie de 354 j.	Chronologie de 351 j.	Rois
f	686,43 <sup>354</sup>				
g	692,28 <sup>351</sup>	5,85	0 — 5,85 (6) 1— <sup>5</sup> / <sub>6</sub>		Initium
h	723, <sup>346</sup>	30,72	5,85— 36,57	0 — 30,72	Romulus
i	750, <sup>324</sup>	26,7	36,57— 63,27	30,72— 57,42	Numa
k	799,2 <sup>304</sup>	58,5	63,27—112,77	57,42—105,92	Tullus
l	823,71 <sup>295</sup>	24,51	112,77—137,28	105,92—130,41	Ancus M.
m	867,84 <sup>280</sup>	44,13	137,28—181,41	130,41—174,54	Tarquin A.
n	900, <sup>270</sup>	32,16	181,41—213,57	174,54—206,7	Servius T.
o	916,38 <sup>265,5</sup>	16,38	213,57—229,55	206,7—222,08	Tarquin S.
p	931, <sup>261</sup>	31	213,57—244,57	206,7 237	Tarquin S.

Cette table des rois romains est composée par nous pour démontrer la chronologie de Servius Tullius (Tab. IX n et d) qui régnait d'après Hieronyme et Cassiodore de 172—206 et selon notre table de 174,54—206,7 (Tab. IX, d).<sup>1</sup>

Tab. X (approximative, 900<sup>280</sup>).

	a	b	c	d	e
		Différence	Chronologie de 354 j.	Chronologie de 351 j.	Rois
f	711,84				
g	717,9	6,09	0 — 6,09		Initium
h	750	32,1	6,09— 38,19	0 — 32,1	Romulus
i	777,75	27,75	38,19— 65,94	32,1 — 59,85	Numa
k	828,9	51,18	65,94—117,12	59,85—111,03	Tullus
l	853,41	24,4	117,12—141,60	111,03—135,51	Ancus
m	900	46,59	141,60 - 188,19	135,51—182,1	Tarquinius A.
n	933,3	33,33	188,19—221,52	182,1 —215,43	Servius T.
o	949,14	15	221,52—237,3	215,43—231,19	Tarquin S.
p	965,4	32,1	221,52—253,53	215,43—247,44	Tarquin S.

<sup>1</sup> Voir les sources chez Lud. Holzappel (l. c., S. 250 et suiv.); V. Sinaïski, Les XII tables, § 11 (tab. XXII—XXIV).

Si nous prenons comme base chronologique: 900 de 280 jours (ou 252.000 j.) nous obtenons la chronologie du règne d'Ancus Marcius, comme on peut bien voir par la table X (l et d).

A savoir, suivant Diodore, Syncellus, Hieronyme et Excerpta Berbari, Ancus Marcius régnait de 111—134/5; d'après Denys, Live, Eusèbe, il régnait de 114—138, selon Solinus de 113—137. D'après nos chronologies il régnait de 111,03—135,51 (Tab. X d) et de 112,28—137,28 ou en nombres ronds de 113—138 (Tab. IX l et c). De même, il est clair que d'après Fasti Capitolini Romulus régnait 32 ans (Tab. X h et d), selon Denys 37 (Tab. IX h et c), d'après tous les autres écrivains 38 (Tab. X h et c). Et encore on peut bien voir l'origine des dates de la mort de Servius Tullius en 215/6 (Diodore, Sync, Ex. Barb., Sincellus), v. Tab. X n et d; en 221 (219/20 Eusèbe, 220/1 Denys, Live), v. Tab. X n et c; en 214, v. Tab. IX n et c.

Mais ce n'est pas tout. Il faut expliquer la longueur des règnes des deux Tarquin. Si nous comparons les règnes d'Ancus Marcius (Tab. X) et de Servius Tullius (Tab. X et tab. IX), nous aurons un intervalle entre eux. Cet intervalle est accepté comme le temps du règne de Tarquin l'Ancien (v. Tab. XI).

Tab. XI.

Ancus Marcius	111—135/6 (Tab. X l et d)
<u>Tarquin l'An.</u>	<u>135/6 — 174/6</u>
Servius Tullius	174/6—206/7 (Tab. IX n et d).

Or, nous voyons que le règne de Tarquin l'A. n'est que la liaison entre les chronologies, basées sur 900<sup>280</sup> et 900<sup>270</sup>. Selon Hieron., Cassiod., Tarquin l'A. régnait de 154—174, suivant Solinus de 157—174, selon Denys et Live de 158—176 (comp. Tab. IX m et c).

De la même manière on peut expliquer la longueur du règne de Tarquin le Superbe comme la liaison chronologique

entre les chronologies différentes. A savoir, la dernière année de la période des rois était différente (v. Tab. XII).

Tab. XII.

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	
k		900 <sup>900</sup>	300 <sup>295</sup>	300 <sup>290</sup>	300 <sup>280</sup>	300 <sup>270</sup>	300 <sup>265,5</sup>	300 <sup>904</sup>	300 <sup>904 87</sup>	300 <sup>905</sup>
l	365 j.	=246,5	242,4	238,3	230,1	221,9	218,1	249,86	250	250,68

En effet nous avons de 207—242 (Hieron., Cassiod., v. chez nous Tab. XII l et b), de 215—239 (Diodor, Syncellus, v. chez nous Tab. XII l et c), de 216—251 (Ex. Barb. v. XII, l et i), de 220/1—244 (Denys, Liv.), de 220—243 (Eusèbe, v. Tab. XII l et b).

Il nous reste à trouver par quel moyen les anciens déterminaient la longueur des règnes de Numa Pompilius (41 ans, 43 ans d'après Denys, Solinus) et Tullus Hostilius (32 ans, d'après presque tous les écrivains). Suivant nos tables, nous avons 32,37 ou 38 ans pour le règne de Romulus (v. Tab. IX et X), 17,7 et 27,75 de Numa et 58,5 et 51,18 de Tullus (v. Tab. XIII).

Tab. XIII.

	a	b	o	c	d
	Numa	Tullus		Romulus	Romulus
			(en somme)	(en somme)	(en somme)
e	41 et 43	32	73 et 75	32 (107)	38(111 et 113)
f	17,7 et 27,75	58,5 51,18	76,2 78,93	31 (107)	32(111)

Il s'en suit évidemment que d'après les tables des rois romains et les nôtres (IX et X), nous avons la même longueur des trois premiers règnes: 107 ans et 111 ans (Tab. XIII c et d). Donc la question à connaître est la suivante: pourquoi comptait-on la durée du règne de Tullus de 32 ans? En effet,  $58,5 - 32 = 26,5 + 17,7 = 44,2$  du règne de Numa.<sup>1</sup> Au contraire il faut ôter

<sup>1</sup> Comp. ici note suivante.

de 51,18—38 pour obtenir 41 ans du règne de Numa ( $51,18-38=13,18+27,75=\text{presque } 41$ ).

Pour expliquer 32 et 38 ans du règne de Tullus il faut, je crois, prendre l'intervalle égal non pas à 3 périodes (900 ans), mais à 2 périodes (600 ans).<sup>1</sup> Alors nous aurons  $51,18:3=17,6\times 2=35,2$  et  $58,5:3=19,5\times 2=39$ . Ainsi  $58,5-35,2=23,3+17,7=41$  ans et  $51,18-39=12,18+27,75=\text{presque } 40$  ans. Selon Diodore et Syncellus, Tullus régnait 33 ans.<sup>2</sup>

Au point de vue de la théorie de la chronologie ancienne la période de 300 ans et de 900 ans chez les Romains comme la plus ancienne était celle de l'année de 300 jours (v. Tab. XIV), plus récente — de 290 jours ou, pour mieux dire, de 290 nuits (v. Tab. XV), encore plus récente — de 295 nuits — comme la moyenne entre les deux premières (Tab. XVI), puis — de 270 et 280 nuits (Tab. IX et X). Il est très difficile de déterminer le temps des calculations par une année de  $265\frac{1}{2}$  et 261 (le système nonuple,  $291\frac{1}{2}\times 9$  et  $29\times 9$ ). Ces calculations sont liées avec le règne de Tarquin le Superbe (v. Tab. XIV, XV et suiv.). Notre hypothèse sur l'ancienneté relative des chronologies nous donne le moyen d'apprécier l'ancienneté des sources (comp. Tab. XIV et suiv.).

Ainsi 1° la théorie de la chronologie nous donne le moyen de classer les sources d'après leur ancienneté et d'apprécier leur vérité en comparaison avec d'autres sources plus récentes selon l'origine de leurs données. 2° La théorie de la chronologie nous explique aussi la richesse des dates et d'autres énigmes chronologiques (v. § 10).

<sup>1</sup> Comp. V. Sinaïski, *Chronologie*, § 10; tab. XIV<sup>1</sup>; Holzappel, l. c., S. 251.

<sup>2</sup> Or, nous avons:  $58,5-33=25,5+17,7=43,2$  du règne de Numa (Denys).

Table XIV (approximative, 900<sup>300</sup>).

Table de la chronologie préliminaire, quiritaire ou ronde (prosélène ou plus ancienne que la calculation du temps par la lune).

354 j.	Rois	Chronologie de 354 j.		Chronologie de 351 j.	Différences:			
					1 <sup>e</sup> p.	2 <sup>e</sup> p.	3 <sup>e</sup> p.	4 <sup>e</sup> p.
351 j.	Initium	6,5	1 — 6,5	○	2,2	4,3	6,5	8,7
336 j.	R.	34,5	6,5— 41,1	1 — 34,5	11,4	22,8	34,2	45,6
324 j.	N.	29,8	41,1— 71,6 <sup>9</sup>	34,5— 64,3	9,9	19,8	29,7	39,6
304 j.	T.	54,7	71,6—126,6	64,3—119,3	18,3	36,6	54,9	73,2
295 j.	A. M.	27	126,6—153,6	119,3—146,3	9	18	27	36
280 j.	T. A.	48	153,6—201,6	146,3—194,3	16,3	32	48	64
270 j.	S.	37	201,6—238,6	194,3—231,3	12,3	24,6	36,9	49,2
265,5 j.	T. S.	28	238,6—254,2	231,3—247,7	5,6	11,3	16,9	22,6
261	T. S.	34,47	238,6—273,07	231,3—265,6	11,49	22,98	34,47	45,96

Table XV (approximative, 900<sup>290</sup>).

Table de la chronologie lunaire ronde décimale.

354 j.	Rois	Chronologie de 354 j.		Chronologie de 351 j.	Différences:			
					1 <sup>e</sup> p.	2 <sup>e</sup> p.	3 <sup>e</sup> p.	4 <sup>e</sup> p.
351 j.	Initium	1	— 6,22	○	2,07	4,14	6,22	8,28
336 j.	R.	6,22—	39,12 <sup>2</sup>	1 — 32,9 <sup>1</sup>	10,96	21,92	32,9 <sup>1</sup>	43,84 <sup>4</sup>
324 j.	N.	39,12—	68,22 <sup>5</sup>	32,9— 62	9,7	19,4	29,1	38,8 <sup>6</sup>
304,6 j.	T.	68,22—	118,32	62 — 112,1 <sup>8</sup>	16,7	33,4 <sup>7</sup>	50,1	66,8
295 j.	A.	118,32—	147,12	112,1—140,9 <sup>9</sup>	9,6	19,2	28,8	38,4
280 j.	T. A.	147,12—	194,89	140,9—188,6	15,9	31,8	47,7	63,6
270 j.	S.	194,89—	228,94	188,6—223,1	11,5	23	34,5 <sup>3</sup>	46,0
265,5 j.	T. S.	228,94—	244,96 <sup>11</sup>	223,1—239,3 <sup>10</sup>	5,4	10,8	16,2	21,6
261	T. S.	228,94—	263,34	223,1—257,5	11,1	22,2	34,4 <sup>12</sup>	44,4

<sup>1</sup> Capit. Fast. 32 (Romulus) .

<sup>2</sup> 38 (Sync., Diodor., Euseb., Chron. Synt., Hieron., Cassiod., Ex. Barb.).

Table XVI (approximative, 900<sup>295</sup>).

Table de la chronologie lunaire décimale.

354 j.	Rois	Chronologie de 354 j.	Chronologie de 351 j.	D i f f é r e n c e s :			
				1 <sup>e</sup> p.	2 <sup>e</sup> p.	3 <sup>e</sup> p.	4 <sup>e</sup> p.
351 j.	Initium	1 — 6,39	○	2,13	4,26	6,39	8,52
336 j.	R.	6,39— 41,17	1 — 34,78	11,59	23,18	34,78	46,36
324 j.	N.	41,17— 69,40	34,78— 62,91	9,37	18,74	28,13	37,48
304,6 j.	T.	69,40—123,40	62,91—116,91	18	36	54	72
295 j.	A.	123 —150,1	116,91—143,61	8,9	17,8	26,7	35,6
280 j.	T. A.	150,1 —198,1	143,61—191,61	16	32	48	64
270 j.	S.	198,1 —233,5	191,61—227,05	11,8	23,6	35,4	47,2
265,5 j.	T. S.	233,5 —250	227,05—244,1	5,5	11	16,6	22,0
261	T. S.	233,5—267,4	227,5—261,4	11,3	22,6	33,9	45,2

## § 10. Système duodécimal appliqué aux tables des rois albains.

De même que l'époque de 900 ans de 300 j. plus ou moins qui sépare la fondation de Rome de la naissance de Jésus-Christ est la base de l'origine des tables des rois romains, ainsi l'époque de 1200 ans de 360 jours est la base de l'origine des tables des rois albains.

Nous donnerons ici quelques exemples (v. Tab. XVII) pour démontrer la fécondité et la vérité de notre théorie de la chronologie ancienne.

<sup>3</sup> 34 (Euseb., Chron. Synt., Hieron., Cassiod.).

<sup>4</sup> 44 (Sync., Diod., Liv., Denys).

<sup>5</sup> 38 (Romulus) + 41 (Numa) = 79 (Sync., Diod., Euseb., Chron. Synt., Hieron., Cassiod., Exc. Barb.).

<sup>6</sup> 37 (Romulus) + 1 + 43 = 81 (Liv., Diod.) 37 + 43 (Solin.) = 80.

<sup>7</sup> 32 (Tullus); 33 selon Diodore.

<sup>8</sup> 79—111 (Diod., Hieron., Cassiod., Sync., Ex. Barb.) 81—113 (Solinus).

<sup>9</sup> 114—138 (Diod.) 113—137 (Solin.).

<sup>10</sup> 240 (Solin.) 239 (Diod., Sync.).

<sup>11</sup> 244/5 (Liv. etc.).

<sup>12</sup> 35 (Cassiod., Ex. Barb.).

Tab. XVII.

a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o
Les années	Diffé- rence						Mon compte	Sources		Initia		Différences	
366 1180,33												0	474,87
365 <sup>1/2</sup> 1181,9	1,57	Initium										1,57	473,3
365 <sup>1/4</sup> 1182,72	0,82											1,82	472,48
365 1183,56	0,84	3					1-3	1-3				3,23	471,64
364 <sup>1/2</sup> 1185,18												4,85	470,02
364 1186,8	3,24	3	Aeneas	Fondation de l'Albe			3-6	3-6	7			6,47	468,4
360 1200	13,2											19,67	455,2
355 1216,35	16,35											36,02	438,85
354,3*												38,67	436,2
1219	2,7											39,97	434,9
354 1220,3	1,3	Ascanius	35	38			6-40	6-44					
351 1230,8	9,5											50,47	424,47
348 1241,97	11,17	S. Remulus					40-62	44-73				61,64	413,23
336 1285,7	43,73	S. Aeneas					62-105	73-104				82,28	390,14
33 <sup>1/2</sup> 1309,09	23,09											105,37	369,5
327,8 1317,8	7,29											137,47	337,4
324 1333,3	15,5	S. Latinus					105-152	108-155				153	321,87
305 1416,39	83,05	Capys					152-243	155-245				236,07	234,8
304 1421,1	4,7	(Tiberinus)										240	234,1
303,3 1424,3	3,2											244,6	230,81
300 1440	15,7	Calpetus					243-258	245-258				289,07	215,2
296 1464,4	24,4											284,07	190,8
280 1542,85	78,4	Aventinus					258-362	258-362				362,52	112,35
273,2 1581,2	38,4											400,87	74,0
270 1600	18,8	Amulius					362-420	420	414	400		419,67	55,2
265,5 1627,1	27,1											446,77	28,2
261 1655,2	28,1	Amulius										455	474,8
												430 434	0

\* Voir chez moi, Les XII tables (Tab. XXIII—XXIV).

Nous voyons par cette table remarquable que nos recherches des intervalles chronologiques sont ici encore prouvées.

Nous comprenons: 1° que l'initium de trois ans (Denys etc.), de 7 ans (Cassiod.), de 18 ans (Ex. barb.), de 19 ans (Cedren., Malalas) avait sa raison d'être dans le calcul différent de l'an solaire,<sup>1</sup> 2° que Aeneas régnait trois ans, 3° que Albe était fondée par Ascanius après 30 ans de son règne,<sup>2</sup> 4° que Ascanius régnait tantôt  $34/5$  tantôt  $37/8$  ans,<sup>3</sup> 5° qu'il y a deux Aeneas: un selon la chronologie de 364 j. ( $28 \times 13$ ) et l'autre selon la chronologie de 336 j. ( $28 \times 12$ ), 6° qu'il y a aussi beaucoup de Silvius: a) Rémulus (la chronologie de 348 j.), b) Aeneas (la chronologie de 336 j.), c) Latinus (la chronologie de 324 j.), 7° qu'il y a deux Amulius: un (Rémulus, la chronologie de 270 j. ou  $27 \times 10$ ) et l'autre (la chronologie de 261 j. ou  $29 \times 9$ ), 8° que 8 ans du règne de Tiberinus sont provenus évidemment de son origine chronologique par la différence entre les années de 305 j., 303,3 ( $364:12=303,3$ ), 9° que les différences chronologiques dans les listes des rois albains d'après Ex c. B a r b a r. et les mêmes listes d'après d'autres sources ont leur origine dans le nombre différent de quelques chronologies,<sup>4</sup> 10° que la durée de toute la période des rois albains est différente — selon la différente longueur de l'année,<sup>5</sup> 11° que les tables des rois albains ne sont que la synthèse historiographique des différentes chronologies des anciens et 12° que la chronologie de 337 ans (Tab. XVII o) est sidérique, tandis que la chronologie de 434—438/9 est synodique (Tab. XVII, o) etc.

Il est aussi clair, que la chronologie duodécimale solaire (naturelle) ou ronde (civile, 360 jours) est plus récente que la chronologie décimale civile (300 jours), nonuple (270 jours) et

<sup>1</sup> Voir tab. XVII c k l m. Comp. chez moi, XII tables, tab. XXIII.

<sup>2</sup> Voir tab, XVII e.

<sup>3</sup> Voir tab. XVII f. g.

<sup>4</sup> Voir tab. XVII i. k. l.

<sup>5</sup> Voir tab. XVII n.

septénaire (210 jours).<sup>1</sup> Et tout cela nous explique bien le parallélisme chronologique qui a une grande importance dans la science historiographique (v. § 11).

### § 11. Parallélisme chronologique et historiographique.<sup>2</sup>

Selon la théorie de la chronologie il y a deux genres de parallélisme chronologique: 1<sup>o</sup> celui qui est le résultat du changement d'un système de compte du temps en un autre système et 2<sup>o</sup> celui qui est le résultat de quelque évolution chronologique du même système selon les calendriers différents. On peut facilement distinguer ces deux genres par le nombre des jours. Si le nombre des jours de la base chronologique se change, nous avons le parallélisme du premier genre, p. ex. la base ancienne de la chronologie de Rome 900<sup>300</sup> ans est remplacée par la base 1200<sup>360</sup> ce qui fait 432.000 jours au lieu de 270.000 et nous avons la proportion suivante: 432.000:270.000 jours ou 8:5 ce qui nous donne la différence de la période albaine.<sup>3</sup> De même le parallélisme du premier genre aura lieu dans le cas où la base, comme longueur de l'année, reste la même, mais où le nombre d'années est changé, par ex. 900<sup>300</sup> ans et 1200<sup>300</sup> ans. Dans ce cas nous avons la proportion 360.000 jours : 270.000 j. ou 4 et 3. Ce parallélisme est plus commode pour compter que le précédent car on peut facilement calculer par les formules: 1<sup>o</sup>  $x:4=1/4$ ;  $x-1/4=y$  ou 2<sup>o</sup>  $y:3=1/3$ ;  $y+1/3=x$ .

Ce qui concerne le parallélisme chronologique de l'autre genre, changeant d'après les calendriers différents et ayant la

<sup>1</sup> On discute sur le temps de la création des tables des rois albaïns (v. Holzapfel, l. c., p. 275 et suiv., Mommsen, Röm. Chronol., p. 156).

<sup>2</sup> V. Sinaïski, Chronologie, § 12. Comp. I. S. Newton, La chronologie des anciens royaumes. Paris 1728, p. 4; Matzat, Römische Chronologie, I, Berlin 1883, p. 241 et suiv., p. 251 et suiv. (v. Holzapfel, l. c., S. 16).

<sup>3</sup>  $x:8 = \frac{1}{8}$ ;  $\frac{1}{8} \times 3 = \frac{3}{8}$ ;  $8 - \frac{3}{8} = y$  ou  $y:5 = \frac{1}{5} \times 3 = \frac{3}{5}$ ;  $y + \frac{3}{5} = x$ . Voir encore § 7, la note (la formule).

même base de jours ou de nuits, il est répandu dans les chronologies de l'ancienneté et on peut calculer facilement en diminuant les jours d'une année de l'autre année, dont le nombre de jours est plus grand. A savoir, nous avons la période de 300 ans de 300 jours. Combien d'années contient la période de 300 ans de 295 j.? Nous avons déjà parlé ci-dessus de cette règle; par ex.  $300 \text{ j.} - 295 = 5 \text{ j.}$ ;  $300 \text{ a.} : 5 = 1/60$ ; donc  $300 \text{ a.} + 1/60 (5) = 305 \text{ a.}$  de 295 j.<sup>1</sup>

Comme nous avons démontré que le parallélisme chronologique est très souvent la cause principale du doublement, du triplement etc. des mêmes événements, il n'est pas toujours facile de constater le parallélisme et à cause de cela on cherchait à concilier les répétitions par les manières suivantes.

1° On supposait que l'institution qui se répète dans les annales fut annulée et plus tard renouvelée. Par ex. l'institution du cens introduit par Servius était abolie par Tarquin le Superbe et renouvelée au commencement de la république (v. notre Table XII). Voir chez nous d'autres exemples.<sup>2</sup>

2° Si la répétition concerne une loi quelconque on cherchait à concilier tantôt par la précédente abolition de la loi (p. ex. Livre X, 9, 3), tantôt par la correction du texte de la loi, afin de perfectionner sa rédaction (v. chez moi Chronologie, § 16), à propos de lex Valeria et Horatia.

3° La répétition de la fondation des villes est expliquée aussi par la précédente abolition de la ville. Voir par ex. D e n y s qui parle de trois fondations de Rome: a) avant la prise de Troie, b) bientôt après cette prise et c) 16 ou 15 générations plus tard. Ces générations sont un compte spécial du temps par périodes de 30, 28 ou 27 ans ce qui donne les périodes de 480, 450 ans ou 448 et 420 ou 432 et 405.

<sup>1</sup> Malheureusement cette règle n'est pas tout à fait exacte, à savoir  $300 \text{ j.} \times 300 = 90\,000 \text{ j.}$ ;  $295 = 305$  ans de 295 jours et le reste 25 jours.

<sup>2</sup> V. Sinaïski, Chronologie et historiographie (l. c.) et encore V. Sinaïski, Les XII tables (Riga 1926, et Acta Univ. Latviens. XV, 1926).

4° La répétition chronologique d'une guerre quelconque est plus facile d'être écartée par la numération: la première, la seconde etc. De même on réunit les dates chronologiques quand on pense à la durée de la même guerre. Par ex. 1200<sup>360</sup> ans = 1230<sup>351</sup> (27×13) et 1220<sup>354</sup> (29,5×12), donc la guerre de Troie d'après les dernières dates dura 10 ans (1230<sup>351</sup>—1220<sup>354</sup>). Grâce à ces dix ans nous avons, je crois, à côté de 1183<sup>365</sup> (date de la prise Troie) la date 1193<sup>e</sup> (Timaeus; v. chez moi Rome et son droit, p. 6) et 1171<sup>e</sup> (Sosibius) à côté de 1180/1<sup>e</sup> (Eusebius); de même nous avons les dates 1208 (Castor) à côté de 1198 (Manetho et Julianus Africanus) et 1209/10 (Hellenicus, Marmor Parium) à côté de 1200<sup>360</sup> (v. chez moi les XII tables, p. 15).

Bref, la durée des guerres peut avoir parfois sa raison d'être chronologique et historiographique.<sup>1</sup>

5° On varie de différente façon les sources qui parlent bien des fois de la même institution introduite pour la première fois (primum, v. chez moi Chronologie, p. 35). Voici encore un exemple (v. Tab. XVIII). Il s'agit 1° en 266/488 de la dédication du temple (le signe de la période nouvelle) et de la première victime le jour de la liberté (Denys. VIII, 55, v. Fischer, Röm. Zeittafeln, Altona 1840), 2° en 267/487 de la division du pouvoir en trois compétences: des magistrats militaires, du gardien de ville (custos urbis praefectus) et du peuple (exercitus, Lyd. de Magg. I, 38), 3° en 268/486 de la première loi agraire (de Cassius et de son exil), 4° en 270/484 du droit électoral par les curies et 5° en 273/481 de nouveau de lex agraria etc. Il faut jeter un coup d'oeil sur la table XVIII pour concevoir l'origine de ces données chronologiques, combinées avec Coriolan et Cassius et leur expulsion analogue à l'expulsion de Tarquin le Superbe en 244/5 et de la division de la terre,

<sup>1</sup> Comp. encore chez moi (Epistolae et logistorici Nr. 5—7) à propos des guerres puniques. Il faut donc bien distinguer le problème historiographique, le problème chronologique et, enfin, le problème historique.

de la nouvelle organisation politique etc. Jusqu'à présent cet énigme historiographique reste sans explication persuasive (comp. Niebhur, R. G. II, 109, 202, 212, chez Fischer).

Tab. XVIII.

	a	b	c	d
	Les jours de l'année	300 ans <sup>800</sup>	300 <sup>295</sup>	300 <sup>290</sup>
e	265,5 j.	266/7 259/80	250/1 244/5	244/5 239/40
f	261 j.	273/4 265/8	267/8 261/2	263/4 257/8

6° Ce qui concerne la répétition chronologique des mêmes noms on les varie en ajoutant des adjectifs et en les altérant. Par ex. Tullus (dulos, servus), Tullius (dulios, servilis, Servius), Servilius Priscus en 376, Tullius cum Servilio en 254 (v. Fischer), Tarquinius Priscus et Tarquinius Superbus etc.<sup>1</sup>

Certainement ce n'est pas ici, dans l'étude théorique, qu'il faut épuiser et apprécier tous les moyens des anciens pour écarter les répétitions chronologiques dans l'historiographie et les moyens des modernes ayant le même but.

Mais il est clair que les recherches chronologiques des répétitions ne sont pas faciles et elles exigent beaucoup d'attention et de patience. A propos de ces difficultés il faut dire que ma méthode chronologique nous rappelle les recherches d'interpolations dans le Corpus Juris Civilis. Il faut avoir toute une armée de savants pour commencer et finir le grand travail de la purification des sources pleines souvent de répétitions chronologiques et historiographiques. On nous reproche parfois que nous sommes prêts à abolir les données des sources en nous basant exclusivement sur la méthode chronologique des répétitions. Ce n'est pas juste. Notre méthode

<sup>1</sup> Newton, Chronologie, p. 4, à propos de deux Licurgus: pour concilier les contradictions, les chronologistes avaient pris le parti de doubler les personnages etc. Voir encore chez moi, Les XII tables, à propos de Valère (§ 15, tab. XXVII), La chronologie, § 17.

n'est applicable qu'où nous avons les contradictions des sources pour les vérifier au point de vue du parallélisme chronologique et historiographique.

## § 12. Répétition des périodes ou la périodicité chronologique chez les anciens.

La théorie de la chronologie, naturelle et civile, nous découvre encore un élément essentiel du compte chronologique — c'est la périodicité. Au point de vue de nos conceptions sur la période chronologique, elle est l'espace du temps (l'époque) où avaient lieu les événements importants par lesquels cet espace se distingue de l'autre. C'est autrement chez les anciens: la même période se répète. Par conséquent, la période en général est le nombre d'ans qui est toujours égal à lui-même. Par ex., le lustre, la génération et en général la grande année qui est la période. Les anciens marquaient ces périodes par les cérémonies et les victimes pour mieux les compter et les garder dans la mémoire pour la postérité. On bâtissait aussi des temples pour marquer une plus grande période. On marquait sur les murs de ces temples les périodes écoulées moindres, par ex., par un clou qu'on enfonceait dans le mur du temple (par ex., chez les Romains).

Mais les anciens distinguaient aussi les périodes des catastrophes qui de même se répétaient après que le temps destiné pour cela était accompli. Nos recherches sous ce rapport<sup>1</sup> confirmaient l'idée de quelques savants que la périodicité catastrophique a son origine dans les représentations astrologiques. La catastrophe a toujours lieu quand le signe du zodiaque est remplacé par l'autre dans le mouvement écliptique des planètes surtout du soleil (praecessio). La foi des anciens dans le parallélisme catastrophique dans le ciel et sur la terre est bien répandue. La vie terrestre n'est que le miroir de la vie céleste. Cette foi était confirmée par le changement des vic-

<sup>1</sup> V. Sinaïski, Von Adam. S. 14 et suiv. V. Sinaïski, Rome et son droit; § 12. 11.

times, des cérémonies, des fêtes, bref, par le changement du calendrier sidérique qui jouait un grand rôle dans la vie des anciens. C'est à cause de cela, que les anciens parlaient du nouveau soleil, de la nouvelle lune, des nouveaux cieux et de la nouvelle terre.<sup>1</sup> On pensait que le créateur ou les créateurs étaient les nouveaux dieux qui ordinairement étaient les nouveaux signes du zodiaque dans le mouvement céleste des planètes (praecessio). Voici p. ex. «Als A n u, B e l et E a die grossen Götter . . . den Tag zu schaffen, den Mond zu e r n e u e r n, dass sie gesehen würden: da erblickte die Menschheit den S o n n e n g o t t i n dem T o r seines A u f g a n g s<sup>2</sup> . . . Ces catastrophes ont été des catastrophes du monde. L'influence de ces représentations des anciens était importante au point de vue de la chronologie des anciens et du folklore.<sup>3</sup> Il est bien probable que la prise de Troie, comme catastrophe, était rattachée chronologiquement avec la période du temps, déterminé par les Babyloniens en 1200 a n s de 360 j o u r s, comme nous l'avons vu (v. ci-dessus). Or, l'élément artificiel de la chronologie des anciens est bien possible et il faut toujours l'apprendre dans les études chronologiques et historiographiques. Mais il ne faut pas exagérer cette influence. Nous avons vu que les anciens comptaient non seulement par la chronologie naturelle, mais aussi par la chronologie civile, c'est à dire par compte, dont la mesure était l'homme lui-même, c'est la mesure de toutes choses (v. § 8).

La théorie de la périodicité catastrophique peut être donnée par cette formule:

$$p = \frac{t}{n}$$

p = période qui doit être terminée; t = temps de la révolution

<sup>1</sup> V. Sinaïski, Rome et son droit, § 2. 13.

<sup>2</sup> O. Weber, Die Literatur der Babylonier und Assyrer (Leipzig 1907, S. 60, § 18). Ce texte est sémitique; il s'agit de la création de la lune (et non pas de la novation) dans le même texte parallélique qui est celui des Sumers, ibidem § 18.

<sup>3</sup> V. Sinaïski, Rome et son droit, § 2. 13.

entière ou de toutes les précessions;  $n$  = nombre des précessions comme partie de la révolution entière. On sait, que  $t$  est égale environ à 26 000 ans solaires et que le nombre des précessions selon le système duodécimal est égal à 12. Or, nous avons

$$p = \frac{26\,000}{12} = 2166.$$

La grande période ( $t$ ) est, suivant quelques modernes, de 25 920 ans.<sup>1</sup> En jetant un coup d'oeil sur la table XIX, nous voyons que les périodes sont différentes, ce qui dépend du *d i v i s e u r* et que la période de  $1200^{360}$  ans dont nous avons parlé, nous indique la grande période de  $25\,200^{360}$  ce qui est égal à **24.854,76** ans solaires de  $365\frac{1}{4}$  jours et que de même  $1200^{360}$  nous donne la grande période de **43.200<sup>210</sup>** ans (v. Tab. XIX).

Au point de vue de la théorie de la chronologie ancienne, nous comprenons que la longueur de la période ( $p$ ) dépend aussi de la longueur de la grande période ( $t$ ) ce qui dépend, à son tour, de la différence des calendriers. Il ne faut pas ici apprécier toute l'importance de cette règle de dépendance de la longueur des périodes de celles des calendriers.

Donnons seulement quelques exemples.

1° Nous avons: a) la même date de la fondation de Rome en  $753\frac{1}{4}$  av. J.-C. (V a r r o n, tab. XIX c), en  $763\frac{1}{4}$  (C a s t o r, tab. XIX, 6), b) la même date de la prise de Troie en 1200, 1183, 1334 etc. et que la première période est  $\frac{1}{33}$  et la seconde  $\frac{1}{21}$  de la grande période.

2° Nous voyons que les périodes  $450^{360} = 443,8^{365} = 464,2^{354} = 771,4^{210} = 500^{324}$  etc. sont égales et que ce sont  $\frac{1}{56}$  de la grande période etc.

3° Buddha (le sage, Siddharta Gautama) était le 25 — ième Buddha qui venait au monde pour le sauver. La période de chacun des 24 Buddha était 1000 ans. Donc on peut concevoir qu'il s'agit

<sup>1</sup> Selon Cicéron (Hortens. comp. Serv. av. Aeneid. III, 284), la grande année arrive au bout de 12954 ans (l'année platonique, v. le Clerc, Oeuvres de Cicéron t. XXX, 1826, p. 329). Donc nous avons  $12954 \times 2 = 25908$ . Selon Ginz el — 25800 environ (l. c., S. 28).

de la grande année de 2500 ans. Il mourut vers 478 ou 473 av. notre ère. Donc,  $24\ 000 + 473 = 24\ 473$  ou nous avons la 24 473<sup>e</sup> année qui est celle de la naissance de J.-C. D'après notre table XIX, c, la grande période est égale à 24 854,76<sup>865</sup> qui est donc plus grande que la période selon le bouddhisme. Les anciens ne connaissaient pas exactement la longueur de la grande période (v. au-dessus et encore Livre d'Henoc XVIII, 13, 15). Mais ils savaient que quelque temps devait rester comme le temps de la dernière bête (de la constellation) avant que la grande année finisse.

4<sup>o</sup> D'après l'apocalypse il doit y avoir 7 périodes (sept lettres, ou sept trompettes, 7 anges et 7 coupes du malheur) et qu'il doit rester encore le temps pour la bête qui règnera. «C'est ici qu'est la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme, et son nombre est six cent soixante-six (Apoc. 13, 18)». C'est une différence entre les chronologies (24 000 et 24 666,6, com. 1666,6<sup>224</sup>) de la grande année. De même que mille ans (Apoc. 20) et «encore un peu de temps» (20,3) sont la différence entre les chronologies de 24 000 et de 25 000+200<sup>860</sup>.

Pour concorder les grandes périodes il est nécessaire pour les anciens d'accepter aussi deux résurrections: la première et la seconde qui doit avoir lieu mille ans après la première (Apocal. 20, 5—10). De cette manière on peut enfin concevoir beaucoup de choses historiographiques qui sont incompréhensibles jusqu'à présent.

Pour finir nos recherches sur la théorie de la chronologie, il nous reste à souligner un résultat très important: c'est l'existence de beaucoup de calendriers qui est maintenant évidente grâce à notre théorie de la chronologie. Et nos recherches donnent encore beaucoup de raisons pour créer une science nouvelle — la théorie de la chronologie ancienne, appliquée aussi aux sciences différentes et en particulier — à l'historiographie.

Tab. XIX.

	a	b =	c =	d =	e =	f =	g =
1	25920 <sup>865 1/4</sup>	25200 <sup>860</sup>	24854,76 <sup>865</sup>	26000 <sup>854</sup>	27000 <sup>886</sup>	28000 <sup>824</sup>	30240 <sup>800</sup>
2	12960	12600	12427,38	13000	13500	14000	15120
3	8640	8400	8284,9	8666,6	9000	9333,3	10080
4	6480	6300	6213,6	6500	6750	7000	7560
5	5184	5040	4970,9	5200	5400	5600	6040
6	4320	4200	4142,46	4330	4500	4666,6	5040
7	3702,8	3600	3550,68	3714,2	3857,1	<b>4000</b>	4320
8	3240	3150	3106,8	3250	3375	3500	3780,5
9	2880	2800	2761,8	2888,8	3000	3111,1	3360
10	2592	2520	2485,4	2600	2700	2800	3024
11	2356,3	2290	2259,5	2363,6	2454,5	2545,4	2749
12	2160	2100	2071,2	2166,6	2250	2333,3	2520
13	1993	1938	1911,19	<b>2000</b>	2076,9	2153,8	2326
14	1851,4	1800	1775,3	1857,1	1928,5	2000	2160
21	1234,2	<b>1200</b>	<b>1183,56</b>	1238,0	1285,7	<b>1333,3</b>	1440
24	1080	1050	1035,6	1083,3	1125	1166,6	1260
26	996,5	969	955,5	1000	1038,4	1076,9	1163
26,1	993,1	965,5	952,2	996,5	1034,4	1072,8	1158,5
26,5	978,1	950,3	937,5	981,1	1011,3	1056,6	1141,1
27	960	933,3	920,6	962,9	1000	1037,0	1120
28	925	900	887,6	928,5	964,2	<b>1000</b>	1080
30	864	840	828,4	866,6	900	933,3	1008
33	784	<b>763,3</b>	<b>753,1</b>	787,8	818,1	848,4	916,3
36	720	700	690,4	7222	750	777,7	840
54	480	466,6	460,3	481,4	500	518,5	560
56	462,1	450	443,8	464,2	482,1	500	540
60	<b>432</b>	420	414,2	433,3	450	466,6	504
70	370,2	360	355	371,4	385,7	400	<b>432</b>
72	360	350	345,2	361,1	375	388,8	<b>420</b>
80	324	315	310,6	325	337,5	350,0	378
84	308	300	295,8	309,5	321,4	333,3	360
90	288	280	276,1	288,8	<b>300</b>	311,1	336
100	259,2	252	248,5	260	270	280	302,6
110	235,6	229	225,9	236,3	<b>245,4</b>	254,5	274
120	216	260	207,1	216,6	225	233,3	252
130	199,3	193,8	191,1	200	207,6	215,3	238,5
140	185	180	177,5	185,7	192,8	200	216
210	123,4	120	118,3	123,8	128,5	133,3	144
240	108	105	103,5	108,3	112,5	116,6	126
270	96	93,3	92	96,2	100	103,7	112
280	92,5	90	88,7	92,8	96,4	100	108
300	86,4	84	82,8	86,6	90	93,3	100,8
360	<b>72</b>	<b>70</b>	69	72,2	75	77,7	84
720	<b>36</b>	35	34,5	36,1	<b>37,5</b>	38,8	42
900	28,7	28	27,6	28,8	<b>30</b>	31,1	33,6
1200	21,6	21	20,7	21,6	22,5	23,3	25,2
1400	18,5	18	17,75	18,57	19,28	20	21,6

Tab. XIX.

k =	l =	m =	n =	o =	p =	r	q
30752 <sup>295</sup>	32400 <sup>280</sup>	33600 <sup>270</sup>	34169 <sup>265,5</sup>	34761 <sup>261</sup>	36500 <sup>252</sup>	43200 <sup>210</sup>	40000 <sup>224</sup>
15376	16200	16800	17084,5	1788,0	18000	21600	20000
10250,6	10800	11200	11389,6	11587	1200	14400	13333,3
7688	8100	8400	8542,2	8740,2	9000	10800	10000
6150,4	6480	6720	6833,8	6952,2	7200	8640	8000
5125,3	5400	5600	5694,8	5793,5	6000	7200	6666,6
4393,1	4628,5	4800	4881,2	4965,8	5142,8	6171,4	5714,2
3844	4050	4200	4271,1	4345,1	4500	5400	5000
3416,77	3600	3622,2	3796,7	3863	4000	4800	4444,4
3075,2	3240	3360	3416,9	3476,1	3600	4320	<b>4000</b>
2795,6	2945,4	3054,5	3106,2	3160,0	3272,7	3927,2	3636,3
2562,6	2700	2800	2847,4	2896,7	3000	3600	3333,3
2351,6	2492,3	2661,5	2629,1	2673,9	2807,6	3324,6	3076,9
2196,5	2314,2	2400	2440,6	2482,9	2571,4	3085,7	2857,1
1464,3	1542,8	1600	1627,0	1655,2	1714,2	2057,1	1904,7
1281,3	1350	1400	1423,7	1448,3	1500	1800	<b>1666,6</b>
1275,8	1246,1	1330,7	1314,5	1336,9	1403,7	1662,3	1538,4
1178,1	1241,3	1287,3	1309,1	1331,8	1400,4	1655,2	1532,5
1160,4	1222,6	1267,9	1289,3	1311,7	1377,3	1627,1	1509,4
1138,9	1200	1207,4	1265,9	1287,6	1333,3	1600	1481,8
1098,2	1157,6	1200	1220,3	1241,4	1285,7	1542,8	1428,5
1025,0	1080	1120	1138,9	1158,7	1200	1440	<b>1333,3</b>
931,8	981,8	1018,1	1035,4	1053,3	1090,9	<b>1309</b>	1212,1
854,2	900	933,3	949,1	965,7	1000	1200	1111,1
569,4	600	603,7	632,9	643,8	666,6	800	740,9
549,1	578,8	600	610,1	620,7	642,8	771,4	714,1
512,5	540	560	569,4	579,3	600	720	<b>666,6</b>
439,3	462,8	480	488,1	496,5	574	617,1	571,4
427,1	450	666,6	674,5	482,7	500	600	555,5
384,4	405	420	427,1	434,5	450	540	500
366	385,5	400	406,7	413,8	428,5	514,2	476,1
341,6	360	362	359,6	386,3	400	480	444,4
307,5	324	336	341,6	347,6	360	432	400
279,5	294	305,4	310,6	316	327,2	392,7	363,6
256	270	280	284,7	289,6	<b>300</b>	360	333,3
235,1	<b>249,2</b>	266,1	262,9	264,3	276,9	332,4	307,69
219,6	231,4	<b>240</b>	<b>244</b>	248,2	257,1	308,5	285,7
146,4	154,2	160	162,7	165,5	171,4	205,7	190,4
128,1	135	140	142,3	144,8	150	180	166,6
113,8	120	120,7	126,5	128,7	133,3	160	148,1
109,8	115,7	120	122	124,1	128,5	154,2	142,8
102,5	108	112	113,8	115,8	120	144	133,3
85,4	90	93,3	94,9	96,5	100	120	111,1
42,7	45	46,6	47,4	48,2	50	60	55,5
34,1	36	36,2	37,9	38,6	40	48	44,4
25,6	27	28	28,4	28,9	30	36	33,3
21,96	23,1	24	24,4	24,8	25,7	30,8	28,5

## Table des matières.

§ 1.	Quelques mesures servant à compter le temps dans l'ancienneté . . . . .	3
§ 2.	Dénombrement chronologique . . . . .	5
§ 3.	Modèle pour dénombrer le temps par jours à propos des dates différentes de la fondation de Rome . . . . .	7
§ 4.	Systèmes chronologiques . . . . .	9
§ 5.	Les nombres d'années extravagantes . . . . .	10
§ 6.	Idée de la grande année (révolution du temps) . . . . .	12
§ 7.	Grande année chez les Hébreux selon le système septénaire . . . . .	15
§ 8.	Système décimal des mesures de trois, trente etc. et la constitution quiritaire à Rome . . . . .	20
§ 9.	Système décimal appliqué aux tables des rois romains . . . . .	23
§ 10.	Système duodécimal appliqué aux tables des rois albains . . . . .	29
§ 11.	Parallélisme chronologique et historiographique . . . . .	32
§ 12.	Répétition des périodes ou la périodicité chronologique chez les anciens . . . . .	36

---